

**PROCÈS-VERBAL DE LA 114<sup>e</sup> ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,  
TENUE LE MARDI 19 OCTOBRE À 18 H (PRÉSENTIEL ET TÉLÉPHONIQUE)**

<b>Présences</b>	:	Nicolas Chamberland, Sylvain Goyette (téléphone), Paul-Antoine Jetté, Alain Lamarre, Martine Lavallée, Henri Mondor (téléphone), et Mariline V. Dufour (téléphone)
<b>Absences confirmées</b>	:	Geneviève Laporte, Véronique Lefrançois, Francine Tellier et Guy Vandandaigue
<b>Invités</b>	:	Joselle Baril et Dominic Leblanc
<b>Présidence d'assemblée</b>	:	Clément Limoges
<b>Secrétaire</b>	:	Chantale Gagné

---

**114.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 18 h 02.

**114.2 Adoption de l'ordre du jour**

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

***CECL161019-01***

*Sur une proposition de Monsieur Nicolas Chamberland, dûment appuyée par Monsieur Paul-Antoine Jetté, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

- 114.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 114.2 Adoption de l'ordre du jour
- 114.3 Adoption de la grille de la nouvelle option du programme Arts, lettres et communication
- 114.4 Prochaine assemblée: le mercredi 9 novembre 2016
- 114.5 Levée de l'assemblée

*Adoptée à l'unanimité.*

**114.3 Adoption de la grille de la nouvelle option du programme Arts, lettres et communication**

*Invités : Joselle Baril et Dominic Leblanc*

Les membres ont reçu le projet de la nouvelle grille avec l'avis de convocation.

Venant remplacer l'ancienne version du programme *Arts et lettres*, le programme *Arts, lettres et communication* est dispensé au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption depuis l'automne 2014. Ce programme peut être offert en sept options, déterminées par le ministère : Multidisciplinaire, Art, Cinéma, Littérature, Médias, Théâtre et Langues.

Au moment de l'élaboration du programme, le département avait formulé le souhait de dispenser deux options. Pour différentes raisons, la direction avait demandé à ce que l'implantation d'une première option se fasse et, qu'au terme de la première cohorte de finissants, un bilan soit effectué afin d'analyser la viabilité d'une seconde option. Le département avait à ce moment opté pour dispenser l'option Multidisciplinaire.

Le programme a maintenant vécu un cycle complet et a diplômé ses premiers finissants en juin dernier. Un bilan de l'implantation du programme a été effectué et une analyse portant sur la pertinence et la viabilité d'offrir une seconde option a été réalisée.

Ces travaux ont permis de proposer des améliorations au programme sur deux volets. Ils ont permis d'apporter des modifications à la grille actuelle, celle de l'option Multidisciplinaire. Ils ont aussi permis, en se basant sur différentes données relatives à la clientèle étudiante, de démontrer la viabilité de développer une seconde option. L'analyse de plusieurs autres données, comme l'offre et la demande, a permis au département d'identifier la seconde option à dispenser : l'option Médias.

L'option Médias permettra non seulement d'attirer davantage d'étudiants au CRLA, de répondre à leurs intérêts, mais également, puisqu'elle est composée de cours communs avec l'option Multidisciplinaire, d'augmenter la viabilité de cette dernière. L'implantation peut s'effectuer à coûts relativement réduits, et ce, tant sur le plan des ressources humaines que des ressources matérielles.

Le document intitulé *Améliorations proposées au programme Arts, lettres et communication : Analyse de pertinence* présente un résumé des travaux qui ont été effectués, les données favorables au développement d'une seconde option et ayant porté à choisir l'option Médias ainsi que des précisions portant sur les coûts associés aux ressources humaines et financières. Il présente également la grille proposée pour la nouvelle option Médias et les modifications apportées à la grille de l'option Multidisciplinaire.

Les membres félicitent l'équipe ayant œuvré à l'élaboration de cette nouvelle option.

**CECL161019-02**

**Attendu** que la viabilité du programme Arts, lettres et communication est précaire;

**Attendu** les ressources enseignantes, financières et matérielles disponibles;

**Attendu** que l'option Médias est la plus demandée des options du programme et est également populaire auprès des jeunes de nos écoles secondaires « bassins »;

**Attendu** que l'offre de cette nouvelle option ne fait pas concurrence directe à celle offerte au collège constituant de Terrebonne;

**Attendu** que le cégep souhaite contribuer au développement du numérique dans la région;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études du 4 octobre 2016;

**Attendu** la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

*Sur une proposition de madame Mariline V. Dufour, dûment appuyée par monsieur Henri Mondor, il est résolu d'offrir à compter de l'automne 2017, une deuxième option dans le programme Arts, lettres et communication, l'option Médias – communication web (500.A1), basée sur la grille de cours présentée; et d'apporter les modifications proposées à l'option existante, l'option Multidisciplinaire – culture et communication artistique (500.AE).*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **109.4 Levée de l'assemblée**

##### **CECL161019-03**

*Sur une proposition de Monsieur Sylvain Goyette, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 18 h 11.*

---

Monsieur Alain Lamarre  
Directeur  
Cégep régional de Lanaudière à  
L'Assomption

---

Monsieur Clément Limoges  
Vice-président du conseil d'établissement  
Cégep régional de Lanaudière à  
L'Assomption

/cg